



2024 / 52

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil de la CCVA, légalement convoqué, s'est réuni au Siège de la Communauté de Communes à Grand-Aigueblanche en séance publique **LE VINGT-TROIS MAI DEUX MILLE VINGT QUATRE A DIX-NEUF HEURES** sous la présidence de **Monsieur André POINTET**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs

ARNAULT Jacqueline - BRUNIER Thierry – BRUNOD Aurore - COLLIARD Dominique – DUNAND François – GERMANAZ Sylvie – GROGNIET Jean-Christophe - GROS Claudine – GUILLARD Paul - JAY Hélène - KALIAKODAS Evelyne – MARTINET-BON Françoise - MATHIS Marc – MIBORD Josiane – MORARD Ghislaine - MORIN Jean Yves – POINTET André – RELIER Annie - RICHIER Maryse – ROUX MOLLARD Alain – VICHARD Daniel - VORGER Jean-Michel

POUVOIR : M. COLLOMB Daniel à M. COLLIARD Dominique

EXCUSE : M. GSELL Bernard

Date de Convocation :
16 mai 2024

Nombre de conseillers :
En exercice : 24
Présents : 22
Votants : 21

Madame Evelyne KALIAKODAS est désignée Secrétaire de Séance.

Objet : Subventions aux associations

Le Président propose de verser pour l'année 2024 les subventions suivantes pour les associations listées ci-dessous :

Associations	Montants délibérés pour 2023	Montants proposés pour 2024
Associations et organismes de Service		
Aide à domicile en milieu rural	14 000,00 €	14 000,00 €
Maison de la Montagne de Nâves	85 000,00 €	85 000,00 €
AACM	10 000,00 €	10 000,00 €
Maison des Jeux olympiques d'hiver (2023)		3 100,00 €
Maison des Jeux olympiques d'hiver (2024)		3 100,00 €
Association V3AD	37 500,00 €	48 500,00 €
Association gestion des foyers logement du bassin d'Aigueblanche	80 000,00 €	80 000,00 €
Auvergne Rhône-Alpes Entreprises	4 000,00 €	4 000,00 €
Don du sang		250,00 €
Conciliation de justice	500,00 €	500,00 €
Associations culture		
Dôme Théâtre	4 000,00 €	4 000,00 €
Festival Baroque	2 500,00 €	4 000,00 €
Je m'en livre	1 000,00 €	2 000,00 €
Associations sportives soumises au nombre d'adhérents de - 18 ans		
Vélo trial Petit-Coeur	180,00 €	650,00 €
Tennis Club	1 550,00 €	1 750,00 €
Club de gym	4 400,00 €	4 250,00 €
Tarentaise Natation Morel	1 500,00 €	1 380,00 €
Rollers club	1 300,00 €	1 800,00 €
Club Alpin Français	1 800,00 €	1 570,00 €

Associations sportives particulières		
Entente Sportive de Tarentaise (EST)	30 000,00 €	30 000,00 €
Nâves Ski Nordique	780,00 €	2 000,00 €
Ski Club de Doucy	8 100,00 €	9 000,00 €
Ski Club de Valmorel	29 100,00 €	30 500,00 €
Team Bostet		500,00 €
Dré dans l'Pentu (KV de Pussy)	1 000,00 €	1 000,00 €

Concernant les associations soumises au nombre d'adhérents du territoire de moins de 18 ans, il est proposé les calculs suivants :

- 60 € par adhérent pour les associations du territoire
- 50 € par adhérent pour les associations hors territoire sans équivalence sur le territoire (ex : tennis)
- 20 € par adhérent pour les associations hors territoire avec équivalence sur le territoire (ex : ski)



Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE l'attribution des subventions ci-dessus.

Pour	Contre	Abstention	NPPV
21			2 Evelyne KALIAKOURAS Annie RELIER

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.
CERTIFIÉ CONFORME AU DÉBAT.**

Le Président,



André POINTET